
Document d'information

Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations (national)

De nos jours, les enfants des Premières nations constituent la portion de la population canadienne qui croît le plus rapidement. Auparavant, il n'existait pas de loi fédérale sur l'aide à l'enfance et, par conséquent, le gouvernement du Canada, par l'entremise d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), a conclu des accords avec de nombreux gouvernements provinciaux pour la prestation de services à l'enfance dans les réserves. AINC devait ensuite rembourser les provinces pour les services dispensés en vertu de ces accords.

L'objectif du programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières nations (SEFPN) d'AINC est d'aider les collectivités des Premières nations à fournir des services à l'enfance adaptés à leur culture et de qualité comparable aux services offerts aux autres résidents de la province qui vivent des situations semblables. Le programme des SEFPN est un des nombreux programmes d'AINC consacré au bien-être des personnes et des familles.

Depuis la création de ce programme, le nombre d'organismes de services à l'enfance et à la famille des Premières nations a augmenté considérablement, passant de 34 en 1989 à 108 en 2007. En 2006-2007, AINC en a financé 108 au pays et a offert 450 millions de dollars pour appuyer 8 262 enfants pris en charge (dans des familles d'accueil, des foyers de groupe ou des institutions). Dans le budget de 2008, le gouvernement fédéral s'est engagé à déboursier 43 millions de dollars sur deux ans pour élaborer des modèles fondés sur la prévention à l'égard des services à l'enfance et à la famille dans les réserves.

SEFPN – Approche axée sur la prévention en Saskatchewan

En Saskatchewan, on utilise déjà les organismes communautaires pour offrir les services de prévention, et on a décidé de restructurer le modèle du programme provincial de services à l'enfance et à la famille pour inclure des services axés sur la prévention. Le cadre d'action adopté par les Premières nations, AINC et la Saskatchewan présente un large éventail d'objectifs comparables à ceux visés par la province.

Grâce à l'approche axée sur la prévention, on appuiera :

- Les familles pour qu'elles reçoivent le soutien et les services dont elles ont besoin avant qu'une crise survienne.
- La coordination entre les services communautaires et le système d'aide à l'enfance pour que les familles reçoivent rapidement les services appropriés.
- Les enfants des Premières nations pris en charge pour qu'ils bénéficient plus tôt d'un foyer permanent (placement), en aidant par exemple les familles à planifier d'autres options de prise en charge.
- La coordination de l'aide et des services de façon à mieux aider les familles.

La prestation des services à l'enfance en Saskatchewan

On compte 17 organismes des SEFPN au service des 70 collectivités des Premières nations en Saskatchewan. En date du 31 mars 2007, 1 159 enfants des Premières nations en Saskatchewan étaient pris en charge.